

Assistant(e) territorial(e) d'enseignement artistique : spécialité clarinette h/f à temps non complet (17,5/20ème)

Cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique principaux de 1^{ère} et 2^{ème} classe (catégorie B)

Recrutement par voie statutaire ou à défaut par voie contractuelle

Géré par GRAND BOURG AGGLOMÉRATION (74 communes – 140 000 habitants), le Conservatoire d'agglomération (labellisé conservatoire à rayonnement départemental) est un équipement culturel majeur d'intérêt communautaire, employant plus de 60 agents. Espace de pratique et d'apprentissage, c'est un lieu ouvert et vivant où se côtoient près de 900 enfants, adolescents, praticiens amateurs et, parfois, élèves en voie de professionnalisation. Près de 30 disciplines y sont enseignées, mêlant l'éveil musical, la pratique instrumentale, vocale ou théâtrale à des parcours de formation plus théoriques. L'établissement a intégré en 2022 de nouveaux locaux au centre de la Ville Chef-Lieu et vient ainsi compléter le maillage territorial des équipements culturels structurants de la Ville de Bourg-en-Bresse et du bassin de vie de son agglomération qui œuvrent sous la conduite des collectivités au service public de la culture en direction du plus grand nombre, facteurs de cohésion sociale et territoriale. Le conservatoire constitue en outre la tête du pont du réseau des écoles de musique publiques et associatives de l'agglomération qu'il anime et développe dans une logique de complémentarité.

www.grandbourg.fr

Missions

A partir de votre expertise artistique et pédagogique, et sous la responsabilité du Directeur du Conservatoire d'Agglomération, vous enseignez la clarinette et concurrez au développement de la curiosité et l'engagement artistique ainsi qu'à la transmission des répertoires les plus larges possibles en vous inscrivant dans le projet collectif d'établissement et d'enseignement.

Ainsi, vos missions consisteront à organiser et suivre les études des élèves, en conduisant et accompagnant des projets pédagogiques, artistiques et culturels :

- Enseigner la clarinette,
- Organiser et suivre les études des élèves,
- Communiquer techniquement des gestes artistiques dans le cadre d'une pédagogie individuelle ou de groupe,
- Perfectionner et faire évoluer des qualités techniques d'exécution et d'interprétation,
- Appliquer une progression et des enseignements conformes aux programmes pédagogiques,
- S'informer sur les recherches en matière de formation et d'organisation des études,
- Inscrire son activité d'enseignement dans le projet d'établissement,
- Concevoir et organiser les liens entre apprentissages techniques et développement de la créativité,
- Intégrer et développer ses apports dans et pour une démarche globale de formation de l'élève,
- Concevoir, appliquer et évaluer un dispositif pédagogique individuel et collectif,
- Mettre en œuvre les indicateurs partagés de progression individuelle et collective et en exploiter les résultats dans l'ajustement des enseignements,
- Organiser les modalités de contrôle des connaissances.
- Assurer la pratique artistique, une veille et la mise à niveau de sa pratique.

Profil candidat

- Titulaire du Diplôme d'Etat de clarinette, ou équivalent,
- Savoir concevoir et planifier la mise en œuvre de projets pédagogiques innovants et interdisciplinaires,
- Etre en capacité de proposer les modalités et fiches techniques de mise en œuvre des projets, en cohérence avec les orientations de l'établissement,
- Aisance en communication orale, capacité à s'adapter à différents interlocuteurs (institutionnels, enseignants, élèves, parents d'élèves),
- Maîtrise de soi,
- Autonomie, sens de l'anticipation et de l'initiative,
- Sens des responsabilités, rigueur et organisation.

Spécificités du poste



Poste à pourvoir dès le 1^{er} septembre 2026



Temps non complet : 17h30 par semaine – jours travaillés les mercredis et jeudis + 1 autre jour à définir



Lieux de travail : Conservatoire d'agglomération de Bourg-en-Bresse



Rémunération statutaire
+ Indemnité de suivi et d'orientation des élèves (ISOE)
+ Avantages sociaux :
- CNAS
- Titres Restaurant
- Prévoyance
- Complémentaire santé

Candidature

Les personnes intéressées par ce poste doivent adresser CV ET lettre de motivation (documents obligatoires) : (au choix)

- sur notre site internet : www.grandbourg.fr, rubrique «offre d'emploi»
- par mail à recrutements@grandbourg.fr
- par courrier à l'adresse suivante :

Monsieur le Président de Grand Bourg Agglomération, Direction des ressources humaines, 3 boulevard John Kennedy, CS 88000 01008 BOURG-EN-BRESSE Cedex

Pour le 10/05/2026, dernier délai.

Référence à porter sur la candidature : **DGA CPCSS AEA CLARINETTE**

Pour tout renseignement sur le poste vous pouvez contacter :

Luc DELBART, Directeur du Conservatoire d'Agglomération : luc.delbart@grandbourg.fr